

**Jeudi 17 juillet 2025, à St-Marcel**

## La Région oeuvre pour la biodiversité sur les canaux de Bretagne Des maisons éclésières aménagées pour l'accueil des chauves-souris

Propriétaire des canaux bretons mais aussi de leurs berges, des maisons éclésières et des chemins de halage, la Région a pour mission de les entretenir et de les valoriser. Garante de ce patrimoine d'exception, la collectivité a aussi fait le choix de mieux connaître et protéger la biodiversité présente. Dans le cadre d'un plan d'actions dédié, adopté fin 2023, la Région a ainsi aménagé au sein de 21 maisons éclésières des équipements favorables à l'accueil des chauves-souris. Anne Gallo-Kerleau, Vice-présidente aux canaux, s'est rendue ce jeudi à Saint-Marcel, à la maison éclésièrre de la Née, pour faire un premier point d'avancement sur ces actions.

Particulièrement affectées par l'érosion de la biodiversité, **22 espèces de chauves-souris** sont aujourd'hui comptabilisées en Bretagne. Selon une récente étude du programme Vigie Nature, porté par le Muséum national d'Histoire naturelle et l'Office Français de la Biodiversité, **43% de leur population a disparu du territoire métropolitain entre 2006 et 2021.**

En amont du plan d'action pour la biodiversité des Canaux, **la Région Bretagne s'est donc associée au Groupe Mammalogique Breton (GMB)** pour définir les enjeux prioritaires de conservation de ces mammifères sauvages. Suite à un diagnostic des emprises, ouvrages et bâtiments, **32 maisons éclésières** (sur les 170 que compte la Bretagne) ont été identifiées pour l'accueil et la dispersion des chauves-souris.

**21 d'entre elles ont d'ores et déjà fait l'objet de travaux d'aménagement**

dont celle de **la Née à Saint-Marcel (56)**, sur le canal de Nantes à Brest, visitée ce matin par Anne Gallo-Kerleau :

- Lorsque la maison est équipée d'une **cave**, des cloisonnements sont réalisés pour **favoriser l'hibernation des chauves-souris**. En complément, des **gîtes artificiels** (briques plâtrières, parpaings...) vont être installés, ainsi que des **accès sécurisés** pour les chauves-souris.

- Dans les éventuels **combles et dépendances** (appentis, garage...), ces espaces sont aménagés pour qu'ils soient **favorables à la mise-bas des chauves-souris**. Des accès et des gîtes artificiels pour les chauves-souris sont aussi prévus, les fenêtres et tabatières seront elles condamnées pour **assombrir au maximum les lieux**.

- Sur chaque site identifié, **deux nichoirs en bois** seront positionnés sur la façade des maisons éclésières.

**Un plan d'actions global à horizon 2030**

Traversant la Bretagne du Nord au Sud et d'Est en Ouest, **les canaux de Bretagne jouent un rôle majeur pour la biodiversité dans notre région**, permettant à de nombreuses espèces animales et végétales d'y accomplir leur cycle biologique, d'y vivre et s'y déplacer.

Ce **véritable réseau écologique**, parsemé d'écluses et de maisons éclésières, se distingue par une grande densité d'annexes hydrauliques, de bras-morts et de mares qui constituent des **îlots de biodiversité**.

Outre l'accueil des chauves-souris, le plan d'action adopté fin 2023 permettra, par exemple, **la création de 40 nouvelles mares** (16 étaient déjà installées fin 2024) et la restauration de

la moitié de celles existantes, d'ici à 2030, permettant, entre autres, l'accueil et la reproduction de **nombreuses espèces d'amphibiens**.

Autre exemple : cet hiver, la Région a planté près de **1 500 arbres sur le domaine fluvial**, pour favoriser la préservation de la ressource en eau, la séquestration du carbone et la reconstitution des continuités écologiques.



### La biodiversité sur les canaux de Bretagne

614 espèces animales  
32 000 arbres et 440 ha de surface boisée  
700 espèces végétales

#### SERVICE PRESSE